Gestion financière MD inc.

Famille de fonds MD

États financiers intermédiaires 2023

Message concernant vos états financiers

Cher investisseur de la famille de fonds MD,

Dans le cadre de notre engagement à vous tenir informé de vos placements dans les fonds MD, vous trouverez ci-joint les états financiers intermédiaires 2023.

Les états financiers intermédiaires sont produits pour chaque fonds, et le rapport qui vous est remis comprend seulement les renseignements afférents aux fonds dont vous déteniez des parts au 30 juin 2023.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332. Nous vous remercions de continuer à investir dans la famille de fonds MD.

États financiers intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2023
Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») intermédiaire. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire du RDRF intermédiaire avec les présents états financiers, vous pouvez l'obtenir sur demande, sans frais, en téléphonant au numéro sans frais 1-800-267-2332, en nous écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, ou encore en visitant notre site Web à l'adresse md.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels audités ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus, sans frais, de la même façon. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES AUDITEURS
Gestion financière MD inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis en faisant état. Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans ses sept filiales (le groupe de sociétés MD). Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Le taux de rendement n'est utilisé que pour illustrer les effets du taux de croissance composé, et il ne vise pas à refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni le rendement des placements dans ce fonds. Les données de rendement standard sont établies en supposant que les distributions sont réinvesties et sans tenir compte des frais de vente, de rachat ou de distribution ni des autres frais facultatifs payables par un porteur de titres qui sont susceptibles de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

Famille de fonds MD

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds monétaire MD, du Fonds d'obligations MD, du Fonds d'obligations à court terme MD, du Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD, du Fonds canadien de croissance modérée Précision MD, du Fonds croissance de dividendes MD, du Fonds d'actions MD, du Fonds d'actions canadiennes MD, du Fonds américain de valeur MD, du Fonds américain de croissance MD, du Fonds international de valeur MD, du Fonds international de croissance MD, de Placements d'avenir MD limitée, du Fonds stratégique de rendement MD, du Fonds d'occasions stratégiques MD, du Portefeuille conservateur Précision MD, du Portefeuille équilibré modéré Précision MD, du Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, du Portefeuille de croissance maximale Précision MD, du Portefeuille de revenu équilibré Précision MD, du Portefeuille de croissance modérée Précision MD, du Portefeuille indiciel conservateur Précision MD, du Portefeuille indiciel équilibré modéré Précision MD, du Portefeuille indiciel équilibré de croissance Précision MD, du Portefeuille indiciel de croissance maximale Précision MD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD[MC], du Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD[MC], du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD (collectivement, les « fonds »). Le Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, le Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, le Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD font partie de la famille de fonds GPPMD et sont offerts en vertu d'un prospectus distinct aux clients de Conseils en placement privés MD titulaires de comptes de gestion discrétionnaire. Toutefois, ces fonds collectifs offrent aussi des parts de série F que peuvent se procurer les clients de Gestion MD limitée. En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a également approuvé ces états financiers, à l'exception des états financiers de Placements d'avenir MD limitée, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de cette dernière.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectées.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. et au conseil d'administration de Placements d'avenir MD limitée de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver leurs états financiers respectifs susmentionnés.

Le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. et le conseil d'administration de Placements d'avenir MD limitée (les « conseils d'administration ») rencontrent régulièrement les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que le conseil d'administration de chaque partie s'est bien acquitté de ses obligations réglementaires à l'égard de la présentation de l'information financière. Les conseils d'administration examinent les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Les conseils d'administration s'appuient sur leurs conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également aux conseils d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe des fonds et n'a pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires.

Signé au nom de Placements d'avenir MD limitée par

Craig Maddock
Président et chef de la direction
Placements d'avenir MD limitée

Katie Shulha
Cheffe des finances
Placements d'avenir MD limitée

Signé au nom de Gestion financière MD inc., en sa qualité de fiduciaire du Fonds monétaire MD, du Fonds d'obligations MD, du Fonds d'obligations à court terme MD, du Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD, du Fonds canadien de croissance modérée Précision MD, du Fonds croissance de dividendes MD, du Fonds d'actions MD, du Fonds d'actions canadiennes MD, du Fonds américain de valeur MD, du Fonds américain de croissance MD, du Fonds international de valeur MD, du Fonds international de croissance MD, du Fonds stratégique de rendement MD, du Fonds d'occasions stratégiques MD, du Portefeuille conservateur Précision MD, du Portefeuille équilibré modéré Précision MD, du Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, du Portefeuille de croissance maximale Précision MD, du Portefeuille de revenu équilibré Précision MD, du Portefeuille de croissance modérée Précision MD, du Portefeuille indiciel conservateur Précision MD, du Portefeuille indiciel équilibré modéré Précision MD, du Portefeuille indiciel équilibré de croissance Précision MD, du Portefeuille indiciel de croissance maximale Précision MD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MDMC, du Fonds d'actions sans combustibles fossiles MDMC, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD.

Pamela Allen
Présidente et cheffe de la direction
Gestion financière MD inc.

Rob Charters
Chef des finances
Gestion financière MD inc.

Fonds d'actions canadiennes MD

États financiers

États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actif		
Actif courant		
Placements (notes 3, 8 et 9)	492 577 $	471 133 $
Trésorerie	7 717	16 079
Dividendes et intérêts à recevoir	944	902
À recevoir sur les opérations de placement	2 220	796
Souscriptions à recevoir	39	28
	503 497	488 938
Passif		
Passif courant		
Charges à payer (note 4)	10	10
Montant à payer sur les opérations de placement	1 145	1 591
Distributions à verser	14	–
Rachats à payer	704	1 015
	1 873	2 616
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	501 624 $	486 322 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	54 911 $	59 745 $
Série D	1 401 $	1 243 $
Série F	62 907 $	55 655 $
Série I	382 405 $	369 679 $
Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)		
Série A	2 261 802	2 624 379
Série D	126 863	119 972
Série F	5 651 650	5 324 647
Série I	14 468 398	14 876 851
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	24,28 $	22,77 $
Série D	11,04 $	10,36 $
Série F	11,13 $	10,45 $
Série I	26,43 $	24,85 $

États du résultat global (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2023	2022
Revenus		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	5 803 $	5 179 $
Intérêts à distribuer	297	192
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	9 265	16 100
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	22 186	(83 951)
Gain (perte) net(te) sur les placements	37 551	(62 480)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés		
Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés	–	(1)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés	–	(1)
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(19)	22
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	31	53
Autres	–	3
Total des autres revenus	12	78
Total des revenus (pertes)	37 563	(62 403)
Charges		
Frais de gestion (note 4)	494	566
Frais d'administration (note 4)	97	104
Frais d'intérêt	–	1
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	–	6
Coûts de transactions (note 5)	439	625
Total des charges	1 030	1 302
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	36 533 $	(63 705) $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	4 007 $	(10 479) $
Série D	88 $	(184) $
Série F	4 170 $	(8 287) $
Série I	28 268 $	(44 755) $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	1,63 $	(3,76) $
Série D	0,70 $	(1,64) $
Série F	0,77 $	(1,67) $
Série I	1,94 $	(3,19) $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2023	2022
SÉRIE A		
Actif net, à l'ouverture de la période	59 745 $	76 024 $
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 007	(10 479)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 203	1 153
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(10 041)	(4 985)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	124	96
	(8 714)	(3 736)
Distributions		
Tirées du revenu net de placement	(127)	(98)
	(127)	(98)
Actif net, à la clôture de la période	54 911 $	61 711 $
SÉRIE D		
Actif net, à l'ouverture de la période	1 243 $	1 426 $
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	88	(184)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	234	164
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(164)	(330)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	8	7
	78	(159)
Distributions		
Tirées du revenu net de placement	(8)	(7)
	(8)	(7)
Actif net, à la clôture de la période	1 401 $	1 076 $

	2023	2022
SÉRIE F		
Actif net, à l'ouverture de la période	55 655 $	58 953 $
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 170	(8 287)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	8 000	4 473
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(4 897)	(3 031)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	517	464
	3 620	1 906
Distributions		
Tirées du revenu net de placement	(538)	(474)
	(538)	(474)
Actif net, à la clôture de la période	62 907 $	52 098 $
SÉRIE I		
Actif net, à l'ouverture de la période	369 679 $	221 930 $
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	28 268	(44 755)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 508	209 692
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(20 040)	(27 499)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	4 740	3 846
	(10 792)	186 039
Distributions		
Tirées du revenu net de placement	(4 750)	(3 846)
	(4 750)	(3 846)
Actif net, à la clôture de la période	382 405 $	359 368 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») (non audité) (suite)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2023	2022
TOTAL – FONDS		
Actif net, à l'ouverture de la période	486 322 $	358 333 $
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	36 533	(63 705)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	13 945	215 482
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(35 142)	(35 845)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	5 389	4 413
	(15 808)	184 050
Distributions		
Tirées du revenu net de placement	(5 423)	(4 425)
	(5 423)	(4 425)
Actif net, à la clôture de la période	501 624 $	474 253 $

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	36 533 $	(63 705) $
Ajustements pour :		
Produit de la vente de placements	191 861	248 396
Achat de placements	(183 724)	(425 501)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	4	(1)
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(9 265)	(16 100)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(22 186)	83 951
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(42)	(50)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	13 181	(173 010)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 255	213 897
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(20)	(12)
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(28 774)	(34 323)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(21 539)	179 562
Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	(4)	1
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(8 362)	6 553
Trésorerie, à l'ouverture de la période	16 079	5 414
Trésorerie, à la clôture de la période	7 717 $	11 967 $
Intérêts reçus	314	184
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	5 744	5 112

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'actions canadiennes MD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
ACTIONS CANADIENNES			
Services de communication (1,2 %)			
Cogeco Inc.	26 600	1 886	1 486
Québecor inc., cat. B	77 000	2 552	2 514
Rogers Communications Inc., cat. B	30 000	2 046	1 813
Groupe Stingray Inc.	37 229	215	192
Total – Services de communication		6 699	6 005
Consommation discrétionnaire (7,2 %)			
Boston Pizza Royalties Income Fund	58 200	913	966
BRP inc., à vote subalterne	8 000	881	896
D2L Inc.	9 700	98	86
Diversified Royalty Corp.	277 798	792	789
Dollarama Inc.	31 000	2 211	2 781
Exco Technologies Limited	13 500	107	108
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	153 374	7 000	6 551
Meubles Léon Ltée	28 200	515	619
Linamar Corporation	19 100	1 223	1 330
Magna International Inc.	89 706	7 156	6 709
Martinrea International Inc.	153 200	1 702	2 030
Pizza Pizza Royalty Corp.	51 300	695	760
Pollard Banknote Limited	9 103	218	235
Restaurant Brands International Inc.	116 845	8 806	12 001
Total – Consommation discrétionnaire		32 317	35 861
Consommation courante (7,6 %)			
Alimentation Couche-Tard inc.	191 491	9 339	13 008
Empire Company Limited, cat. A	122 713	4 372	4 618
High Liner Foods Incorporated	37 536	503	522
Industries Lassonde inc., cat. A	2 500	285	261
Les Compagnies Loblaw limitée	15 000	1 428	1 819
Metro inc.	70 110	4 169	5 245
Premium Brands Holdings Corp.	67 155	6 922	7 020
Primo Water Corporation	29 500	530	490
Rogers Sugar Inc.	30 100	185	174
Saputo inc.	157 137	5 369	4 664
The North West Company Inc.	12 400	472	389
Total – Consommation courante		33 574	38 210
Énergie (9,5 %)			
Alvopetro Energy Ltd.	35 500	272	375
ARC Resources Ltd.	100 000	1 726	1 767
Corporation Cameco	80 000	2 552	3 319
Canacol Energy Ltd.	6 480	74	68
Canadian Natural Resources Limited	79 000	3 972	5 884
CES Energy Solutions Corp.	405 907	954	1 064
Gibson Energy Inc.	30 300	627	631
Headwater Exploration Inc.	13 900	90	88
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	30 000	1 634	2 033
MEG Energy Corp.	76 000	1 726	1 596
North American Construction Group Ltd.	77 475	1 504	1 964
Paramount Resources, Ltd.	57 000	1 866	1 642
Parex Resources Inc.	67 000	1 597	1 780
Pason Systems Inc.	67 400	799	775
Pembina Pipeline Corporation	62 328	2 945	2 596

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds d'actions canadiennes MD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
PHX Energy Services Corp.	72 600	375	440
Secure Energy Services Inc.	34 900	239	221
ShawCor, Ltd.	111 700	1 031	2 140
Suncor Énergie Inc.	70 000	2 308	2 720
Corporation TC Énergie	177 140	10 358	9 484
TerraVest Industries Inc.	7 800	214	226
Total Energy Services Inc.	110 200	900	969
Tourmaline Oil Corp.	70 801	4 264	4 419
Trican Well Service Ltd.	459 800	1 689	1 623
Total – Énergie		43 716	47 824
Services financiers (20,1 %)			
La Société de Gestion AGF Limitée, cat. B	85 600	623	673
Atrium Mortgage Investment Corporation	29 800	359	335
Banque de Montréal	22 000	2 372	2 632
Brookfield Asset Management Ltd., cat. A	56 000	2 082	2 421
Brookfield Corporation, cat. A	280 984	13 030	12 532
CI Financial Corp.	20 700	340	311
Definity Financial Corporation	72 867	2 700	2 561
E-L Financial Corporation Limited	300	272	278
Element Fleet Management, Corp.	91 500	1 336	1 846
EQB Inc.	26 100	1 609	1 827
Fairfax Financial Holdings Limited	4 400	3 069	4 366
goeasy Ltd.	3 055	327	338
Great-West Lifeco Inc.	67 000	2 606	2 578
Guardian Capital Group Ltd., cat. A	9 846	429	414
iA Société financière inc.	84 260	5 996	7 604
Intact Corporation financière	58 404	9 318	11 946
Société Financière Manuvie	379 551	9 311	9 504
MCAN Mortgage Corporation	1 600	26	25
Banque Nationale du Canada	76 543	7 228	7 555
Payfare Inc.	64 200	449	360
Banque Royale du Canada	62 000	6 985	7 844
La Banque de Nouvelle-Écosse	234 984	18 677	15 575
La Banque Toronto-Dominion	43 000	3 716	3 531
The Westaim Corporation	209 500	626	754
Groupe TMX Limitée	60 000	1 781	1 789
Trisura Group, Ltd.	19 200	720	721
VersaBank	18 726	189	187
Total – Services financiers		96 176	100 507
Soins de santé (1,0 %)			
Groupe Santé Andlauer, à vote subalterne	11 253	551	501
Dialogue Technologies de la Santé inc.	23 500	88	73
DRI Healthcare Trust	32 200	319	340
Extendicare Inc.	118 242	853	843
Knight Therapeutics Inc.	59 300	288	293
Medical Facilities Corporation	25 600	214	212
Quipt Home Medical Corp.	25 190	223	179
Viemed Healthcare, Inc.	121 796	1 197	1 579
Well Health Technologies Corp.	217 900	1 059	1 035
Total – Soins de santé		4 792	5 055
Produits industriels (20,8 %)			
ADENTRA Inc.	2 700	85	88

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds d'actions canadiennes MD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Groupe Aecon Inc.	83 800	1 115	1 037
ATS Corporation	43 000	2 541	2 621
Badger Infrastructure Solutions Ltd.	38 900	1 225	1 046
Bird Construction Inc.	108 300	850	914
Black Diamond Group Limited	38 100	176	230
Bombardier Inc., cat. B	25 000	1 338	1 633
Boyd Group Services Inc.	31 602	6 363	7 987
CAE inc.	191 112	5 451	5 666
Calian Group Ltd.	15 231	924	937
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	104 160	13 796	16 709
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	67 000	6 698	7 169
Dexterra Group Inc.	16 000	89	92
Doman Building Materials Group Ltd.	64 388	465	422
Exchange Income Corporation	12 478	611	654
Finning International Inc.	65 000	2 562	2 649
H2O Innovation Inc.	67 500	212	216
Hammond Power Solutions Inc.	30 600	787	1 503
Héroux-Devtek Inc.	12 926	189	198
K-Bro Linen Inc.	6 800	216	213
MDA Ltd.	107 361	831	877
Mullen Group Limited	116 400	1 660	1 767
Métaux Russel inc.	27 800	1 026	1 020
Groupe SNC-Lavalin inc., cat. A	257 981	6 781	8 965
Stantec Inc.	120 662	6 966	10 436
Thomson Reuters Corporation	68 899	8 335	12 323
Wajax Corporation	57 200	1 275	1 427
Waste Connections, Inc.	18 000	2 891	3 408
Westshore Terminals Investment Corporation	48 100	1 515	1 503
Groupe WSP Global Inc.	61 987	8 352	10 849
Total – Produits industriels		85 325	104 559
Technologies de l'information (13,2 %)			
Celestica Inc., à vote subalterne	128 061	1 668	2 463
CGI inc.	87 933	8 811	12 284
Constellation Software Inc.	1 400	2 391	3 843
Coveo Solutions Inc.	118 900	978	982
Docebo Inc.	31 697	1 489	1 662
Enghouse Systems Limited	61 803	2 456	1 989
Evertz Technologies Limited	13 500	179	186
Kinaxis Inc.	34 139	5 376	6 463
Open Text Corporation	222 374	11 786	12 253
Shopify Inc., cat. A	207 711	15 846	17 784
The Descartes Systems Group Inc.	55 339	4 260	5 873
Vecima Networks, Inc.	20 597	462	361
Total – Technologies de l'information		55 702	66 143
Matières premières (12,6 %)			
5N Plus Inc.	53 400	151	174
Mines Agnico Eagle Limitée	48 000	3 119	3 175
Alamos Gold Inc., cat. A	160 000	1 819	2 525
B2Gold Corp.	480 000	2 286	2 266
Calibre Mining Corp.	655 100	1 025	911
Cascades inc.	176 500	1 864	2 063
CCL Industries Inc., cat. B	148 422	9 546	9 665
Chemtrade Logistics Income Fund	124 400	1 024	1 019

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds d'actions canadiennes MD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
China Gold International Resources Corp. Ltd.	60 200	210	302
Dundee Precious Metals Inc.	307 800	2 467	2 693
Eldorado Gold Corporation	157 100	2 326	2 107
Franco-Nevada Corporation	52 581	9 057	9 928
Ivanhoe Mines Ltd., cat. A	255 000	2 911	3 085
Karora Resources Inc.	139 700	669	566
Lundin Gold Inc.	65 500	912	1 038
Major Drilling Group International Inc.	84 200	853	770
New Gold Inc.	443 332	834	638
OceanaGold Corporation	665 600	1 839	1 737
Silvercorp Metals Inc.	163 538	738	616
Stella-Jones Inc.	54 400	3 012	3 711
Ressources Teck Limitée, cat. B, à vote subalterne	63 000	2 321	3 512
Torex Gold Resources, Inc.	150 500	2 181	2 832
Transcontinental inc., cat. A	167 733	2 629	2 459
Triple Flag Precious Metals Corp.	21 980	398	401
Wheaton Precious Metals Corp.	40 000	2 457	2 292
Winpak, Ltd.	66 349	2 798	2 734
Total – Matières premières		59 446	63 219
Immobilier (3,5 %)			
Groupe Altus limitée	51 560	2 596	2 265
Automotive Properties Real Estate Investment Trust	2 300	26	26
Boardwalk Real Estate Investment Trust	14 900	810	927
Fonds de placement immobilier BTB	42 300	153	136
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien	53 000	2 610	2 695
Colliers International Group Inc.	30 566	4 842	3 974
Fonds de placement immobilier First Capital	35 200	535	515
FirstService Corporation	17 000	2 724	3 468
Information Services Corporation	6 600	158	140
InterRent Real Estate Investment Trust	34 300	495	440
Mainstreet Equity Corp.	2 900	397	385
Morguard North American Residential Real Estate Investment Trust	64 640	1 112	1 089
Fiducie de placement immobilier Primaris	81 600	1 083	1 099
Slate Grocery REIT	38 524	592	502
Total – Immobilier		18 133	17 661
Services aux collectivités (1,1 %)			
Capital Power Corporation	45 000	2 231	1 895
Fortis Inc.	60 000	3 419	3 425
Total – Services aux collectivités		5 650	5 320
Total – Actions canadiennes (97,8 %)		**441 530**	**490 364**
ACTIONS ÉTRANGÈRES			
Australie (0,2 %)			
Perseus Mining Limited	719 999	1 252	1 058
Total – Australie		1 252	1 058
Bermudes (0,1 %)			
Brookfield Business Partners LP Unit	24 400	613	557
Sagicor Financial Co. Ltd.	32 900	213	148
Total – Bermudes		826	705

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds d'actions canadiennes MD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Îles Caïmans (0,0 %)			
Itafos Inc.	127 000	242	180
Total – Îles Caïmans		242	180
Jersey (0,1 %)			
Centamin plc	178 583	338	270
Total – Jersey		338	270
Total – Actions étrangères (0,4 %)		**2 658**	**2 213**
Total – Placements (98,2 %)		**444 188 $**	**492 577 $**
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (1,8 %)			**9 047**
Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			**501 624 $**

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds d'actions canadiennes MD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Instruments financiers

Le Fonds d'actions canadiennes MD (le « Fonds ») investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

Risque de crédit

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait pas de placements importants dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Par conséquent, il n'est pas exposé au risque de crédit.

Risque de change

L'exposition aux devises au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 est présentée dans le tableau ci-après.

Devise	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
30 juin 2023					
Dollar américain	1 111 $	– $	– $	1 111 $	0,2 %
Total	1 111 $	– $	– $	1 111 $	0,2 %
31 décembre 2022					
Dollar américain	519 $	– $	– $	519 $	0,1 %
Total	519 $	– $	– $	519 $	0,1 %

Au 30 juin 2023, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 111 $, ou 0,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (52 $, ou 0,0 %, au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 111 $, ou 0,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (52 $, ou 0,0 %, au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

Autre risque de prix

Au 30 juin 2023, 98,2 % (96,9 % au 31 décembre 2022) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminue de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 49 258 $ (47 113 $ au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le cours augmente de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 49 258 $ (47 113 $ au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart peut être important.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actions canadiennes		
Services de communication	1,2 %	–
Consommation discrétionnaire	7,2 %	7,8 %
Consommation courante	7,6 %	8,6 %
Énergie	9,5 %	11,4 %
Services financiers	20,1 %	23,2 %
Soins de santé	1,0 %	0,5 %
Produits industriels	20,8 %	21,2 %
Technologies de l'information	13,2 %	10,6 %
Matières premières	12,6 %	10,5 %
Immobilier	3,5 %	–
Services de télécommunication	–	1,5 %
Services aux collectivités	1,1 %	1,0 %
Actions étrangères		
Australie	0,2 %	0,2 %
Bermudes	0,1 %	0,1 %
Îles Caïmans	0,0 %	–
Jersey	0,1 %	0,3 %
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)	1,8 %	3,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

Fonds d'actions canadiennes MD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Total*
30 juin 2023			
Actions canadiennes	490 364 $	– $	490 364 $
Actions étrangères	2 213	–	2 213
Total	492 577 $	– $	492 577 $
31 décembre 2022			
Actions canadiennes	468 125 $	– $	468 125 $
Actions étrangères	3 008	–	3 008
Total	471 133 $	– $	471 133 $

* Le Fonds ne détient pas de placement de niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les périodes allant du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023 et du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Fonds d'actions canadiennes MD

Notes propres au Fonds (non audités)

Transactions sur parts rachetables

Périodes closes les 30 juin

	2023	2022
SÉRIE A		
En circulation, à l'ouverture de la période	2 624 379	2 862 760
Émises	55 232	49 010
Rachetées	(417 809)	(197 007)
En circulation, à la clôture de la période	2 261 802	2 714 763
SÉRIE D		
En circulation, à l'ouverture de la période	119 972	118 777
Émises	21 910	15 230
Rachetées	(15 019)	(29 135)
En circulation, à la clôture de la période	126 863	104 872
SÉRIE F		
En circulation, à l'ouverture de la période	5 324 647	4 908 411
Émises	771 182	429 818
Rachetées	(444 179)	(261 134)
En circulation, à la clôture de la période	5 651 650	5 077 095
SÉRIE I		
En circulation, à l'ouverture de la période	14 876 851	7 841 292
Émises	353 064	8 007 506
Rachetées	(761 517)	(999 963)
En circulation, à la clôture de la période	14 468 398	14 848 835

Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	11 917 $	7 803 $
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	12 526 $	8 213 $

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	2023	2022
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	37 $	67 $
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(6) $	(14) $
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	31 $	53 $

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

1. Dénomination et création des fonds

ÉTABLISSEMENT DES FONDS

La famille de fonds MD (individuellement, un « fonds » et, collectivement, les « fonds ») est composée de fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Série A	Série I	Série D	Série F2	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD	9 septembre 1992	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds d'obligations MD	6 avril 1988	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds d'obligations à court terme MD	19 septembre 1995	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds canadien de croissance modérée Précision MD	9 septembre 1992	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds d'actions MD	1er mars 1966	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds croissance de dividendes MD	4 janvier 2007	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds international de croissance MD	19 juillet 2000	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds international de valeur MD	5 janvier 2004	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds monétaire MD	12 juillet 1983		19 mars 2018	24 mai 2017		
Fonds d'actions canadiennes MD	29 octobre 1993	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds américain de croissance MD	9 septembre 1992	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds américain de valeur MD	10 juillet 2000	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds stratégique de rendement MD	30 janvier 2014	30 janvier 2014	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds d'occasions stratégiques MD	30 janvier 2014	30 janvier 2014	19 mars 2018		10 mai 2017	
Portefeuille conservateur Précision MD	6 janvier 2010		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Portefeuille de revenu équilibré Précision MD	27 mars 2012		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Portefeuille équilibré modéré Précision MD	6 janvier 2010		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Portefeuille de croissance modérée Précision MD	27 mars 2012		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Portefeuille équilibré de croissance Précision MD	6 janvier 2010		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Portefeuille de croissance maximale Précision MD	6 janvier 2010		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD	11 mai 2016	11 mai 2016	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD	11 mai 2016	11 mai 2016	19 mars 2018		10 mai 2017	
Portefeuille indiciel conservateur Précision MD				2 janvier 2019		
Portefeuille indiciel équilibré modéré Précision MD				2 janvier 2019		
Portefeuille indiciel équilibré de croissance Précision MD				2 janvier 2019		

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

	Série A	Série I	Série D	Série F2	Série F	Parts de série Fiducie privée
Portefeuille indiciel de croissance maximale Précision MD				2 janvier 2019		
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999					9 août 2000
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999					9 août 2000
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014	19 mars 2018	19 mars 2018		19 mars 2018	
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017	
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017	
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017	

Placements d'avenir MD limitée (« Placements d'avenir MD ») est une société de placement à capital variable constituée en personne morale sous le régime des lois de l'Ontario, conformément aux lettres patentes, et les séries ont été créées aux dates suivantes :

	Série A	Série I	Série D	Série F
Placements d'avenir MD limitée	18 juillet 1969	30 octobre 2009	16 mai 2018	10 mai 2017

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Dans les présentes notes annexes, les actions de Placements d'avenir MD limitée sont désignées par le terme « parts » pour simplifier la présentation.

Les états financiers des fonds comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022, sauf pour les fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 30 juin 2023 ou 2022, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est présenté au 30 juin 2023.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 10 août 2023.

SÉRIES DE PARTS

Les parts de série A sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles. Les parts de série A du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD ne sont plus offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte Courtier MD Direct[MC] de Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série F2 sont uniquement offertes aux épargnants admissibles qui ouvrent un compte ExO MD[MD] Direct chez Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels et ne font pas l'objet de frais de gestion.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée et le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, le Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, le Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et le Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD offrent des parts de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). La préparation de ces états financiers conformément aux IFRS exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des conventions comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

3. Principales conventions comptables

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des fonds. Les fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les conventions comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

Contrats de change à terme

Certains fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

Swaps sur défaillance de crédit

Certains fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

Swaps de taux d'intérêt

Certains fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Swaps sur rendement total

Certains fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Swaps sur devises

Certains fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Options sur devises

Certains fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des fonds. La souscription et le rachat des parts des fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du fonds attribuables à cette série, moins sa part proportionnelle des passifs du fonds communs à toutes les séries, moins les passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, le passif commun, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les notes propres au Fonds des états financiers. L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

PARTS RACHETABLES

Certains fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans les notes propres au Fonds.

4. Charges

FRAIS DE GESTION

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des fonds. Les frais payés par les fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne s'appliquent aux titres suivants : parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion. Aucuns frais de gestion ne s'appliquent aux parts de série I. Les frais de gestion pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

Les frais de gestion s'appliquant aux fonds et aux fonds sous-jacents qu'ils détiennent directement, le cas échéant, ne sont pas exigés en double. Le gestionnaire a droit à des frais de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Série F2	Parts de série Fiducie privée
Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD	1,24 %	0,89 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds d'obligations MD	0,84 %	0,50 %	0,04 %	s. o.	s. o.
Fonds d'obligations à court terme MD	0,84 %	0,45 %	0,04 %	s. o.	s. o.
Placements d'avenir MD limitée	1,24 %	0,84 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds canadien de croissance modérée Précision MD	1,24 %	0,89 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds d'actions MD	1,24 %	0,70 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds croissance de dividendes MD	1,24 %	0,85 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds international de croissance MD	1,59 %	0,87 %	0,64 %	s. o.	s. o.
Fonds international de valeur MD	1,59 %	0,87 %	0,64 %	s. o.	s. o.
Fonds monétaire MD	0,49 %	0,23 %	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds d'actions canadiennes MD	1,24 %	0,70 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds américain de croissance MD	1,24 %	0,72 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds américain de valeur MD	1,44 %	0,72 %	0,49 %	s. o.	s. o.
Fonds stratégique de rendement MD*	1,39 %	0,45 %	0,44 %	s. o.	s. o.
Fonds d'occasions stratégiques MD*	1,64 %	0,46 %	0,69 %	s. o.	s. o.
Portefeuille conservateur Précision MD	1,13 %	0,52 %	0,18 %	0,18 %	s. o.
Portefeuille de revenu équilibré Précision MD	1,18 %	0,59 %	0,23 %	0,23 %	s. o.
Portefeuille équilibré modéré Précision MD	1,25 %	0,68 %	0,30 %	0,30 %	s. o.
Portefeuille de croissance modérée Précision MD	1,30 %	0,72 %	0,35 %	0,35 %	s. o.
Portefeuille équilibré de croissance Précision MD	1,32 %	0,80 %	0,37 %	0,37 %	s. o.
Portefeuille de croissance maximale Précision MD	1,35 %	0,81 %	0,40 %	0,40 %	s. o.
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD	0,84 %	0,50 %	0,04 %	s. o.	s. o.
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD	1,24 %	0,87 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Portefeuille indiciel conservateur Précision MD	s. o.	s. o.	s. o.	0,06 %	s. o.
Portefeuille indiciel équilibré modéré Précision MD	s. o.	s. o.	s. o.	0,12 %	s. o.
Portefeuille indiciel équilibré de croissance Précision MD	s. o.	s. o.	s. o.	0,13 %	s. o.
Portefeuille indiciel de croissance maximale Précision MD	s. o.	s. o.	s. o.	0,14 %	s. o.

Fonds	Série A	Série D	Série F	Série F2	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	–	1,08 %	0,71 %	s. o.	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.	s. o.

* Les frais rattachés à la série A et à la série F correspondent aux frais de gestion maximum donnés dans le prospectus simplifié. Une réduction discrétionnaire a été appliquée aux frais de ces séries, et le gestionnaire a exigé les pourcentages suivants : Fonds stratégique de rendement MD, série A : 0,99 %; série F : 0,04 %; Fonds d'occasions stratégiques MD, série A : 0,99 %; série F : 0,04 %.

FRAIS D'ADMINISTRATION

En contrepartie des frais d'administration calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative des fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques et toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges.

Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Les taux annuels de ces frais, qui correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts de chacun des fonds, sont les suivants :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Série F2	Parts de série Fiducie privée
Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD	0,13 %	0,13 %	0,13 %	s. o.	s. o.
Fonds d'obligations MD	0,07 %	0,07 %	0,07 %	s. o.	s. o.
Fonds d'obligations à court terme MD	0,07 %	0,07 %	0,07 %	s. o.	s. o.
Placements d'avenir MD limitée	0,20 %	0,20 %	0,20 %	s. o.	s. o.
Fonds canadien de croissance modérée Précision MD	0,13 %	0,13 %	0,13 %	s. o.	s. o.
Fonds d'actions MD	0,15 %	0,15 %	0,15 %	s. o.	s. o.
Fonds croissance de dividendes MD	0,15 %	0,15 %	0,15 %	s. o.	s. o.
Fonds international de croissance MD	0,20 %	0,20 %	0,20 %	s. o.	s. o.
Fonds international de valeur MD	0,20 %	0,20 %	0,20 %	s. o.	s. o.
Fonds monétaire MD	0,05 %	0,05 %	s. o.	0,05 %	s. o.
Fonds d'actions canadiennes MD	0,15 %	0,15 %	0,15 %	s. o.	s. o.
Fonds américain de croissance MD	0,15 %	0,15 %	0,15 %	s. o.	s. o.
Fonds américain de valeur MD	0,15 %	0,15 %	0,15 %	s. o.	s. o.
Fonds stratégique de rendement MD	0,10 %	0,10 %	0,10 %	s. o.	s. o.
Fonds d'occasions stratégiques MD	0,10 %	0,10 %	0,10 %	s. o.	s. o.
Portefeuille conservateur Précision MD	0,13 %	0,13 %	0,13 %	0,13 %	s. o.
Portefeuille de revenu équilibré Précision MD	0,13 %	0,13 %	0,13 %	0,13 %	s. o.
Portefeuille équilibré modéré Précision MD	0,13 %	0,13 %	0,13 %	0,13 %	s. o.
Portefeuille de croissance modérée Précision MD	0,13 %	0,13 %	0,13 %	0,13 %	s. o.
Portefeuille équilibré de croissance Précision MD	0,13 %	0,13 %	0,13 %	0,13 %	s. o.
Portefeuille de croissance maximale Précision MD	0,13 %	0,13 %	0,13 %	0,13 %	s. o.

Fonds	Série A	Série D	Série F	Série F2	Parts de série Fiducie privée
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD	0,07 %	0,07 %	0,07 %	s. o.	s. o.
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD	0,20 %	0,20 %	0,20 %	s. o.	s. o.
Portefeuille indiciel conservateur Précision MD	s. o.	s. o.	s. o.	–	s. o.
Portefeuille indiciel équilibré modéré Précision MD	s. o.	s. o.	s. o.	–	s. o.
Portefeuille indiciel équilibré de croissance Précision MD	s. o.	s. o.	s. o.	–	s. o.
Portefeuille indiciel de croissance maximale Précision MD	s. o.	s. o.	s. o.	–	s. o.
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	–	s. o.	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	–	s. o.	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	–	0,20 %	0,20 %	s. o.	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	–	s. o.	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	–	s. o.	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	–	s. o.	s. o.

5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Les frais de gestion et d'administration figurent sous des postes distincts dans les états du résultat global.
- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage payées aux parties liées pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	30 juin 2023	30 juin 2022
Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD	11	7
Fonds canadien de croissance modérée Précision MD	10	4
Fonds d'actions MD	43	46
Fonds croissance de dividendes MD	4	3
Fonds d'actions canadiennes MD	33	34
Fonds stratégique de rendement MD	–	2
Fonds d'occasions stratégiques MD	1	–
Fonds américain de croissance MD	–	3
Fonds américain de valeur MD	–	3
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	154	115
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	–	2
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	2	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	–	29
Placements d'avenir MD limitée	4	–

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des fonds auprès de la Banque Scotia aux taux du financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille pour chacun des fonds. Les fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.
- Les distributions reçues de fonds qui sont des parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un fonds peut être restructuré avec un autre fonds ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Le CEI se compose de cinq personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Il recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour la période close le 30 juin 2023, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 1 625 $ au titre des frais du CEI.

FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- de parts du Fonds monétaire MD;
- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 $;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

6. Parts rachetables

À l'exception de Placements d'avenir MD limitée, le capital des fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série, un droit aux dividendes et distributions, une participation en cas de liquidation et tout autre droit afférent à cette série. Les distributions sur les parts d'un fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des fonds est géré en fonction des objectifs de placement de chaque fonds ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans le prospectus ou les documents d'émission, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Placements d'avenir MD limitée est constituée en société plutôt qu'en fiducie de fonds commun de placement et, à ce titre, elle a émis des actions.

Les parts de chaque série des fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les notes propres au Fonds.

7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des conventions comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer grandement de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les fonds ne regroupent pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers

Les fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

L'utilisation d'instruments financiers fait courir aux fonds divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des fonds et leur conformité aux politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquitte pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les fonds gèrent les risques de crédit que comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les notes propres au Fonds.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des fonds sont exigibles dans un délai d'un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Le fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à courir est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des fonds consistent notamment à établir des durées cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durées des fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durées pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durées peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

9. Évaluation de la juste valeur

Les fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 - pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 - pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

ACTIONS

Les actions des fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme standardisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

10. Impôt sur le revenu

Chaque Fonds, à l'exception de Placements d'avenir MD, est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) ou s'attend à être reconnu comme tel, et est par conséquent assujetti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que les Fonds n'aient pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

Placements d'avenir MD est une société de placement à capital variable aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu, de sorte qu'il est assujetti à l'impôt sur le revenu aux taux habituels d'imposition des sociétés de placement à capital variable pour les dividendes de source étrangère reçus et pour les revenus d'intérêt, déduction faite des charges. Placements d'avenir MD est assujetti à un impôt sur les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables. Cet impôt est comptabilisé à titre d'impôt sur le revenu remboursable dans les états de la situation financière parce qu'il est remboursable à un taux déterminé par application d'une formule lorsque les dividendes imposables sont versés. Placements d'avenir MD est assujetti à un impôt sur les gains en capital. Toutefois, cet impôt est remboursable si une fraction suffisante des gains en capital est distribuée aux actionnaires, soit sous forme de dividendes sur les gains en capital, soit par la voie de rachat d'actions. La provision pour impôt sur le revenu figurant dans les états du résultat global est un montant net dont ont été déduits tous les impôts remboursables sur les gains en capital. Les impôts sont calculés au moyen de la méthode du report d'impôt variable. Les écarts temporaires entre les valeurs comptables de l'actif et du passif à des fins comptables et fiscales donnent lieu à un actif et un passif d'impôt différé. Le passif ou l'actif d'impôt différé est calculé à l'aide de taux d'imposition que l'on prévoit être en vigueur pendant la période où les écarts temporaires devraient être éliminés.

PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment pour réduire les gains en capital nets réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt relative aux pertes en capital et aux pertes autres qu'en capital n'a pas été comptabilisée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2022, les fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital $	Perte en capital $
Fonds d'obligations MD		–	38 969
Placements d'avenir MD limitée		–	244 653
Fonds d'obligations à court terme MD		–	33 088
Fonds canadien de croissance modérée Précision MD		–	–
Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD		–	–
Fonds d'actions MD		–	–
Fonds croissance de dividendes MD		–	26 980
Fonds international de croissance MD		–	21 224
Fonds international de valeur MD		–	78 922
Fonds monétaire MD		–	–
Fonds d'actions canadiennes MD		–	–
Fonds américain de croissance MD		–	113 756
Fonds américain de valeur MD		–	–
Fonds stratégique de rendement MD		–	17 868
Fonds d'occasions stratégiques MD		–	–
Portefeuille conservateur Précision MD		–	–
Portefeuille de revenu équilibré Précision MD		–	–
Portefeuille équilibré modéré Précision MD		–	–
Portefeuille de croissance modérée Précision MD		–	–
Portefeuille équilibré de croissance Précision MD		–	–
Portefeuille de croissance maximale Précision MD		–	–
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD		–	2 157
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD		370	–
Portefeuille indiciel conservateur Précision MD		–	–
Portefeuille indiciel équilibré modéré Précision MD		–	–
Portefeuille indiciel équilibré de croissance Précision MD		–	–
Portefeuille indiciel de croissance maximale Précision MD		–	–
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		–	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		–	–
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		–	190
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD		–	5 603
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		–	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		–	206 461

RETENUES D'IMPÔT

Les fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. La tranche des paiements indirects versés aux courtiers pour l'exécution d'opérations de portefeuille ne peut être déterminée pour les six premiers mois de 2023 et de 2022.

12. Dispense de déposer

Le Portefeuille indiciel conservateur Précision MD, le Portefeuille indiciel équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille indiciel équilibré de croissance Précision MD et le Portefeuille indiciel de croissance maximale Précision MD se prévalent d'une dispense prévue par la réglementation sur les valeurs mobilières et ne déposent pas ces états financiers auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières.

Gestion
financière MD inc.